

**COUPE NATIONALE VETERANS
ECHELON DEPARTEMENTAL
SAISON 2020/2021**

Article 1 – Règlement

Comme annoncé dans le communiqué de la commission sportive régionale envoyé à tous les clubs bretons, l'échelon départemental de la coupe vétérans a été annulé pour cette saison.

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, cette décision était devenue inéluctable et elle a été prise à l'unanimité par les 4 comités bretons.

La phase régionale de la coupe vétérans devrait normalement avoir lieu, comme prévu, le 20 février à PLOUHA dans les Côtes d'Armor.

Les équipes souhaitant participer à la phase régionale de la coupe vétérans doivent s'inscrire au niveau départemental, même s'il n'est pas organisé, sur le bulletin d'engagement joint.

Chaque équipe devra fournir le nom et le classement des joueuses et des joueurs la composant.

Article 2 – Engagements

Les bulletins d'engagement, ci-joints, devront être renvoyés à l'adresse suivante :

**Comité d'Ille et Vilaine de tennis de table
Maison des sports
13bis, avenue de Cucillé
35065 RENNES CEDEX**

avant le 13 janvier 2021

Article 3 – Organisation sportive

Dans chaque catégorie, les équipes inscrites seront classées en tenant compte de la moyenne des classements des 2 meilleurs joueurs composant l'équipe.

Le classement pris en compte sera celui de la situation mensuelle du mois de novembre.

Les qualifications à la phase régionale de la coupe vétérans se feront en fonction du classement établi.

Dans un souci d'équité sportive, le nombre de places disponibles par comité dans chaque tableau sera déterminé en tenant compte des quotas de qualifiés de la saison dernière.